

**Création de 2 nouvelles
spécialités de l'Ecole doctorale
BSB**

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 31 mai 2016
Délibération 2016/05/CR-034**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 36, 37 et 38 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent la création de 2 nouvelles spécialités pour l'Ecole doctorale de Biologie, santé, biotechnologies (BSB) :

- **Bio-informatique, Génomique et Biologie des Systèmes**
- **Biotechnologies**

Toulouse, le 1^{er} juin 2016
Le Président,



Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 1
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0